



***Invitation à la conférence de presse du
Service de Médiation pour les Pensions***

***Présentation du Rapport annuel 2014 du
Service de médiation pour les Pensions et remise officielle aux
Ministres compétents***

***Le mardi 21 avril 2015 à 10.30 heures
WTC III , Bd Simon Bolivar, 30 bte 5
1000 Bruxelles***

Pour un avant-goût, voir la page suivante ...

Après la présentation :

- ◆ le Rapport annuel sera remis officiellement à Monsieur le Ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine, et à Monsieur le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, Willy Borsus ;
- ◆ le Médiateur répondra à vos questions ;
- ◆ seront offerts quelques en-cas et rafraîchissements.

Le WTC III, situé à côté de la Gare du Nord, en face des Tours Proximus, est très facilement accessible. Des emplacements gratuits de parking seront également disponibles au sous-sol du WTC III.

Pour des raisons d'organisation, veuillez nous confirmer votre présence.

Tel. 02/ 274.19.90, fax 02/ 274.19.99, plainte@mediateurpensions.be

Le Médiateur pour les Pensions, Jean Marie Hanneesse

Paiement de la pension sur compte bancaire

**pour tous ?
Plus facile à dire qu'à faire ...**

**On vous a retenu trop de précompte en fin d'année ?
Pas de souci, vous allez le récupérer ...
mais dans plus d'un an !
Et s'il s'agit d'une pension mixte, vous récupérerez peut-être
votre précompte à des dates différentes ... et sans
beaucoup d'explications !**

**Une augmentation du pécule de vacances en 2014 se
transforme en diminution de pécule total pour 36.975
pensionnés avec une carrière mixte (salarié-public) !
Quid en 2015 ?**

**Application du principe « Only once »
permettant de limiter, voire d'annuler,
une dette ?**

**Dispensé de cotisations sociales
=
dispensé de pension ?**

**Mêmes minimums de pension pour travailleurs
indépendants que pour travailleurs salariés dès août 2016**
